

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
MARDI 13.02.2024

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, B. DUMONT, M. FORGET,
R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, B. VALENTIN,
G. BURTON

Excusés : P. SAK, X. SMAL

Cet OA a été précédé d'une réunion organisée par le responsable « Loisir » avec les responsables du Volley80 Pétange « Loisir » pour discuter des problèmes les concernant, problèmes qui lui ont été remontés par différents clubs, notamment la participation au jeu de joueurs ne figurant pas sur la feuille de match, ou l'alignement de joueurs ayant un niveau de jeu bien supérieur au meilleur niveau rencontré jusqu'à maintenant dans cette compétition, qui étaient donc suspectés de jouer en Novotel ligue.

Même si gagner est toujours le but final d'une rencontre, il leur est rappelé que cette compétition devait être disputée dans un esprit « Loisir », et que le règlement de la compétition « Loisir » est établi pour être respecté par l'ensemble des compétiteurs.

Pour terminer, le président informe les responsables du Volley 80 Pétange que le règlement « Loisir » sera adapté de manière à clarifier le type de licences autorisé à participer à la compétition, tant du côté belge que du côté luxembourgeois, afin d'éviter ces problèmes précédemment vécus. Il est également rappelé que si le règlement n'est pas respecté par l'une ou l'autre équipe, elle sera sanctionnée d'un forfait.

Cette réunion terminée, l'OA peut reprendre son cours normal.

1. ADMINISTRATIF.

Le rapport de l'OA du 09.01.2024 est approuvé.

2. RENCONTRES.

- a) La 1^{ère} journée du championnat des jeunes s'est très bien déroulée. Tout s'est déroulé dans les délais et il n'y a à déplorer aucun désistement.
- b) Le week-end du 06 et 07.04.2024 a été fixé pour les autres catégories. Le 06 verra 12 équipes cadettes filles et 3 équipes scolaires garçons en découdre, et le 07, ce sera au tour de 12 équipes juniores filles et 2 équipes juniors garçons de se disputer le titre.
- c) Au 15 janvier, le secrétariat n'a reçu aucun courrier de la part de clubs évoluant en 1^{ère} provinciale stipulant un refus d'accéder aux séries FVWB.
- d) Les dates des play-offs de P4 mixte sont mises en ligne dans l'anorama de la saison depuis le début de la saison.
- e) Pour les play-offs de P3 dames, des changements sont inévitables. Il sera fait preuve de souplesse dans l'application des amendes.

3. TECHNIQUE.

- a) L'entraînement du 14.01.2024 s'est bien déroulé, mais le nombre de participants diminue.

- b) Le stage ADEPS pour carnaval est complet, et les 2 autres sont déjà réservés à 80%. 3 entraîneurs de la province animeront ces stages et un sera désigné par l'ADEPS.
- c) Les responsables de la commission travaillent actuellement au rajeunissement des cadres. Ils sont en contact avec plusieurs jeunes qui semblent intéressés par le projet.
- d) 10 filles et 2 garçons sont inscrits à l'entraînement de détection du 18.02.2024.
- e) La commission technique prendra en charge l'intendance (bar et cuisine) du week-end du championnat des jeunes des 06 et 07.04 prochain.
- f) Dans le cadre de l'ITP 2024-2025, le projet présenté par le DT de la FVWB a été étudié et le Luxembourg optera pour la ligue B qui correspond le mieux à notre approche.

4. LOISIR.

- a) Il est fait un résumé de la réunion avec le Volley 80 Pétange pour les membres qui ont rejoint l'OA après cette discussion.
- b) Il en ressort que le règlement sera adapté et que le forfait en cas d'erreurs ou non respects des règlements sera d'application pour n'importe quelle équipe en défaut.

5. MINI-VOLLEY.

- a) La journée du 21.01.2024 s'est très bien passée. 41 jeunes y ont participé. Le responsable remercie le club de Libramont pour l'organisation et la gestion de l'événement.
- b) Le matériel disponible à Martelange n'a pas été utilisé, mais il sera certainement utilisé dans le futur.
- c) Les prochaines organisations sont fixées au 25.02 à Bouillon et le 17.03 à Stabulois.
- d) Lors d'un dernier OA, il avait été question d'une journée à Habay et à Attert. Celles-ci n'ont pas encore été planifiées.

6. ARBITRAGE.

- a) Un nouveau candidat s'est montré intéressé pour passer l'examen d'arbitre, mais des 2 autres précédemment renseignés, il n'en reste plus qu'un qui souhaiterait passer l'examen.
- b) Néanmoins, le responsable de l'arbitrage se montre ouvert à l'organisation d'un examen en avril prochain.
- c) La FVWB organise le 22.02.2024 un colloque de l'arbitrage. Il se déroulera à Bouge à 19h00. Tous les arbitres de la province ont été informés.
- d) Les jeunes arbitres éprouvent quelques difficultés à recevoir leur équipement.
- e) Cela est peut-être dû au fait que de nouveaux équipements sont en préparation, de nouveaux sponsors s'étant manifestés.

7. TRESORERIE.

- a) Le trésorier fait état de la situation financière au 31.12.2023 qui est très saine.
- b) Il détaille également la situation de la commission technique : 5.846,17€ de dépense pour 6.190,38€ de recette.
- c) Si cette situation financière favorable se maintient, l'OA réfléchira à la possibilité de réduire les charges des clubs, d'une manière ou d'une autre, cela pour une saison.
- d) Début mars, une nouvelle facture sera adressée aux clubs, et dans celle-ci figurera les amendes arbitrage et les cotisations pour les plus de 18 ans.

- e) Au 31.01.2024, tous les clubs étaient en ordre de trésorerie, tant au niveau provincial que fédéral.

8. DIVERS.

- a) Les formalités vis-à-vis d'Ethias pour l'extension aux comités provinciaux de la couverture de l'assurance RC administrateurs ont été faites.
- b) En ce qui concerne le projet Moventis dans la province, étant donné que l'OA de la province n'a pas été approché par les organisateurs, la province ne prendra pas en charge les 150,00€ restant après l'intervention de la FVWB de 200,00€.
- c) Toutefois, A.-M. Habets va rencontrer le responsable Moventis afin qu'il accepte notre vue des choses, à savoir organiser les 3 visites provinciales comme espéré par l'OA, une dans le sud, une au centre et une au nord.
- d) Un membre informe l'OA qu'organiser des matchs durant les vacances de carnaval va certainement occasionner des forfaits. Il lui est répondu qu'il n'y a qu'en volley-ball qu'il est fait scrupuleusement attention aux vacances scolaires pour établir le calendrier, et que les joueurs doivent s'adapter.

Fin de réunion : 21h25